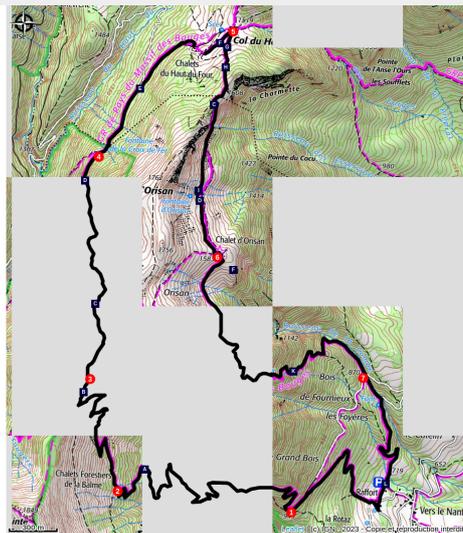


GRP® Boucle du Grand Roc

Secteur Arlysère - Cléry



Vue en amont sur les chalets et l'alpage du Haut du Four depuis le sentier menant aux chalets d'Orisan (© A.Mollard / PNRMB)



Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 13.5 km

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Parking de Raffort, Cléry

Arrivée : Parking de Raffort, Cléry

Communes : 1. Cléry
2. Verrens-Arvey

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

Du parking de Raffort (720 m), retourner vers le hameau. Au calvaire, prendre la piste à droite. Au premier virage, quitter la piste et suivre à droite le sentier raide qui monte d'abord directement dans la pente, puis s'infléchit et s'élève ensuite en lacets réguliers jusqu'au panneau « Le Grand Bois » (970 m).

1 - Continuer en direction des chalets de la Balme. Peu après l'entrée dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (panneaux), traverser à gué le ruisseau de la Lanche (> prudence !, en cas de crue). Le sentier se poursuit d'abord en forêt, puis à travers une zone de haute végétation (mégaphorbaie) à l'approche des chalets forestiers de la Balme (1 433 m).

2 - Des chalets, le sentier traverse encore une zone de haute végétation (nord) ; il passe ensuite sous des dalles rocheuses avant de rejoindre par quelques lacets le col de la Fougère (1 685 m).> Jonction avec le Tour de la Samby (décrit page 49). > Accès possible, à gauche par la crête, à la Pointe de la Fougère (1 849 m) [O> beau point de vue sur le massif et la vallée de l'Isère].

3 - Du col, descendre (nord) d'abord à travers la prairie, puis traverser un pierrier et poursuivre principalement en forêt en faible descente sur le flanc est du Grand Roc jusqu'à la fontaine de la Croix de Fer.

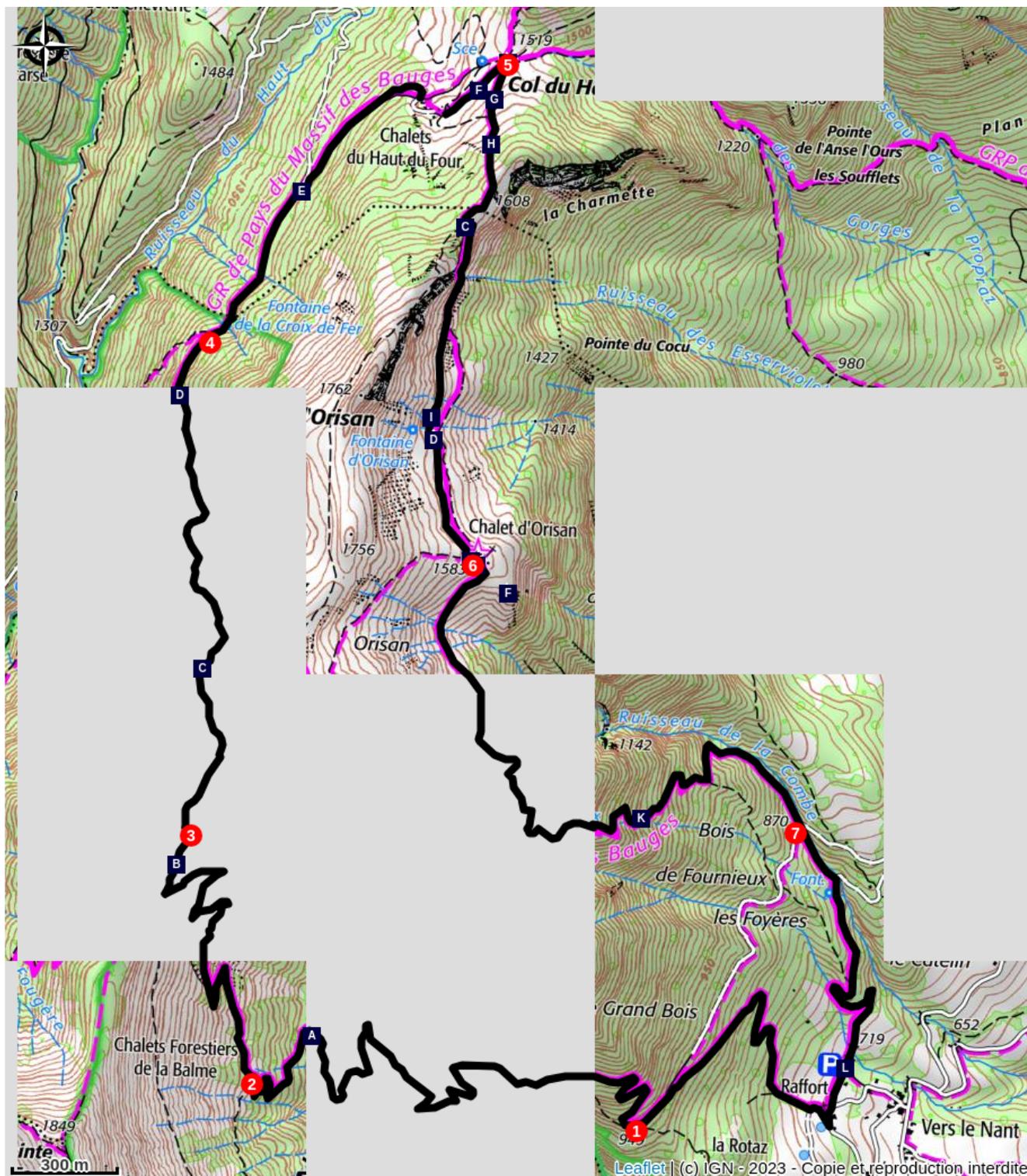
4 - Poursuivre sur le sentier qui monte à droite : il atteint les pâturages [> table de lecture du paysage] puis, peu après, les chalets du Haut du Four . Il mène ensuite au col du Haut du Four (1 518 m).> Séparation d'avec le Tour de la Sambuy.

5 - Suivre plein sud le sentier qui monte sur une croupe herbeuse. À la crête, prendre à droite le sentier qui serpente à travers des lapiaz et arrive à un portillon (Les Charmettes). Descendre à gauche le long de la clôture. Le sentier oblique ensuite et traverse les pentes herbeuses et très raides de la face ouest du mont d'Orisan (> prudence ! : la vigilance s'impose, notamment avec des enfants, à éviter en cas de terrain humide). Le sentier devient ensuite plus paisible en abordant l'alpage et le chalet d'Orisan (fromage de chèvre).

6 - Poursuivre la descente, d'abord à travers des pâturages, puis dans la forêt, jusqu'à atteindre une route forestière (panneau « Grange de la Joue »).

7 - Prendre le sentier en face permettant de couper un virage de la route. Terminer la descente jusqu'au parking de Raffort par la route forestière.

Sur votre chemin...



- (A) Chalets et alpage du Haut du Four
- (B) La pointe de Chaurionde (C)
- (E) Chalets et alpage d'Orisan

- (D) Point de vue sur l'Arcalod et la pointe de Chaurionde (B)
- (F) Anémone des Alpes (D)
- (G) Belvédère de la Croix d'Orisan (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

De la vallée, prendre la D64 jusqu'à Cléry puis la route de Clermont qui vous mène à "Vers le Nant". Au centre du hammeau, prendre à droite. Le parking se trouve à droite au bout de la route du Raffort.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de Recherche de Coutarse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Coutarse **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

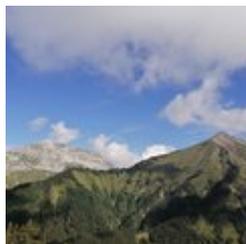
Sur votre chemin...



Chalets et alpage du Haut du Four (A)

L'alpage du Haut du Four a été exploité par les moines du XIIe siècle jusqu'à la Révolution Française, alors qu'il était possédé par l'abbaye de Tamié. Vendu ensuite comme Bien National, l'alpage est aujourd'hui exploité par des propriétaires privés, avec la présence de quelques génisses. Composés de cinq bâtiments, les chalets du Haut du Four regroupent deux étables, une cave, un bâtiment d'habitation et un ancien atelier pour fabriquer du fromage. Révélateur des enjeux associés aux espaces pastoraux en termes de multiusage de l'espace, l'alpage est à la fois situé au cœur de la RNCFS des Bauges et est également inclus au périmètre du site Natura 2000 « Hautes Bauges ». Afin de respecter le travail des alpagistes, il est important de rester sur les sentiers balisés pour éviter de dégrader ces espaces sensibles.

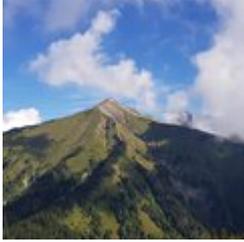
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue sur l'Arcalod et la pointe de Chaurionde (B)

Au carrefour de nombreux itinéraires de randonnée, le col du Haut du Four se situe à une altitude de 1520 mètres environ. Il permet en effet de se diriger vers le vallon de Bellevaux en direction du sud-ouest en près de trois heures, ou encore vers le vallon de Tamié au nord par le chalet du Drison ou à l'est par le col de Tamié pour une durée similaire. Sa localisation préférentielle permet de rejoindre plus ou moins facilement certains hauts sommets des Bauges qui culminent à plus de 2000 mètres d'altitude, avec la pointe de Chaurionde, l'Arcalod ou encore la pointe de la Sambuy. La vue offerte depuis le col permet d'ailleurs d'en visualiser certains assez nettement, notamment la pointe de Chaurionde, et de mesurer l'effort qui reste à fournir afin de l'atteindre !

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



⚠ La pointe de Chaurionde (C)

Cinquième sommet des Bauges en termes d'altitude à 2173 mètres, la pointe de Chaurionde se distingue par une morphologie triangulaire de forme quasi isocèle. Son sommet conique et son absence de falaises sont dus au fait qu'il ne soit pas constitué de calcaire urgonien ; la pointe de Chaurionde est en effet caractérisée sur toute sa hauteur par la présence de calcaires argileux et de marnes datant du Néocomien, entre 130 et 140 millions d'années avant notre ère. Contrairement à certains autres sommets des Bauges, la présence de longues crêtes relativement peu aériennes, que ce soit vers l'est ou l'ouest, permettent d'accéder plus facilement au point culminant de la pointe de Chaurionde. Il faudra tout de même fournir un effort non négligeable depuis le col du Haut du Four pour bénéficier de la vue à 360° qu'offre le sommet !

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Anémone des Alpes (D)

L'Anémone des Alpes (*Anemone alpina* L.) ou Pulsatille des Alpes (*Pulsatilla alpina* L.), est une plante vivace de la famille des Renonculacées. De nombreuses sous-espèces rendent leur identification délicate, notamment entre la Pulsatille mille-feuille (plante en fruit), l'Anémone ou Pulsatille soufrée (fleurs jaunes) présente sur des sols siliceux, et l'Anémone ou Pulsatille des Alpes (fleurs blanches) qui se développe sur des sols calcaires. Dans tous les cas, elles se répartissent dans des milieux de moyenne et de haute montagne entre 1 000 et 2 700 mètres d'altitude. Leur nom vient du grec « *anemos* » signifiant le vent en français, et a été attribué par le philosophe et botaniste grec Théophraste. Du fait de leur toxicité, il faut éviter d'avalier ou d'humer ces plantes.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Chalets et alpage d'Orisan (E)

Alors que le cadastre français mentionnait la présence de six bâtiments implantés au sein de l'alpage d'Orisan, il ne reste aujourd'hui que deux bâtiments intacts. Les chalets d'Orisan sont actuellement composés d'un bâtiment d'habitation construit en moellon calcaire et d'une étable de forme rectangulaire construite en bardage bois. L'alpage d'Orisan étant exploité par quelques brebis, il est possible d'acheter du fromage aux chalets. Révélateur des enjeux associés aux espaces pastoraux en termes de multiusage de l'espace, l'alpage est à la fois situé au cœur de la RNCFS des Bauges et est également inclus au périmètre du site Natura 2000 « Hautes Bauges ». Afin de respecter le travail des alpagistes, il est important de rester sur les sentiers balisés pour éviter de dégrader ces espaces sensibles.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Belvédère de la Croix d'Orisan (F)

En contrebas des chalets d'Orisan, une croix en béton de couleur blanche a été édifée à la fin des années 1980 au niveau d'un belvédère qui offre une vue panoramique à plus de 180°. Il est possible d'admirer notamment à l'est l'emblématique sommet du Mont Blanc ainsi que le pays d'Albertville, situé au carrefour de plusieurs vallées alpines. En regardant davantage en direction du sud, le massif de la Lauzière est également bien visible.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB